

	Règlements sportifs particuliers jeunes	
	Thématique :	Compétitions
	Destinataires :	Clubs et élus
	Nombre de pièces jointes :	
	<input type="checkbox"/> Echéance de réponse : <input checked="" type="checkbox"/> Information	

<u>Ce qu'il faut retenir :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les calendriers de la 3^{ème} phase sont sur internet - Rappels et dates à retenir - Règlements sportifs particuliers saison 2022-23 : Jeunes (Phase 3)

Rappels :
 Les entraîneurs et entraîneurs adjoints doivent avoir fourni un certificat médical ou un questionnaire de santé pour pouvoir être inscrits lors d'une rencontre. La commission compétitions a été tolérante en ce début de saison, mais annonce que les amendes prévues seront facturées désormais. L'entraîneur principal est normalement préinscrit au moment de l'engagement, il n'y a donc pas besoin de le saisir manuellement sur l'e-marque mais, en cliquant sur la case licence, son nom doit apparaître.
 Ne saisir que les personnes non inscrites au moment de l'engagement. Les clubs qui ont fait des modifications d'entraîneur par rapport à leur engagement peuvent le signaler par mail à la commission compétitions. L'entraîneur adjoint peut aussi être préinscrit sur l'e-marque si le club informe par mail la commission compétitions en fournissant les noms prénoms et numéro de licence du concerné.

Date à retenir :
 La nouvelle phase va jusqu'au **29 avril 2023**.
 C'est la **date** à laquelle tous les matchs de jeunes, non soumis à désignation, **doivent être joués**.
 La commission compétitions se réunissant le 2 mai pour la programmation des quarts de finales

U20 Masculins :
 Lors de la seconde phase de ce championnat les équipes seront considérées comme des équipes seniors, pour les clubs concernés il faudra **éventuellement** faire des **équipes personnalisées ou des 7 brûlés**.
Les U16 ne pourront pas jouer dans ces équipes à partir de la phase commune avec les seniors.

Autres catégories Jeunes :
 Les quarts de finale auront lieu en fonction du nombre de poules de la division :
Si 2 poules : les équipes classées 1 à 4 disputent les quarts de finale chez le mieux classé :
 Match A : A1 – B4, Match B : B2 – A3 ; Match C : B1 – A4 ; Match D : A2 – B3
Si 3 poules : à l'issue de la phase, un classement inter-poules sera réalisé, les équipes classées de 1 à 8 joueront les quarts de finale chez le mieux classé, en match aller simple : Match A : 1-8, Match B : 4-5 ; Match C : 2-7 ; Match D : 3-6.
Si 4 poules : les équipes classées 1 et 2 disputent les quarts de finale chez le mieux classé :
 Match A : A1 – D2, Match B : B1 – C2 ; Match C : C1 – B2 ; Match D : D1 – A2
 Les demi-finales opposeront les vainqueurs des matchs A contre B et C contre D sur terrain désigné, les finales auront lieu également sur terrain désigné.

U18 Féminines :

D1 : 11 équipes réparties en 2 poules.

D2 : 15 équipes réparties en 3 poules de 5. L'équipe du Denek Bat Urcuit ayant demandé à ne pas jouer dans la division dans laquelle elle était qualifiée sera hors classement.

U17 Masculins :

D1 : 15 équipes réparties en 3 poules.

D2 : 11 équipes réparties en 2 poules.

U15 Féminines :

D1 : 12 équipes réparties en 2 poules.

D2 : 18 équipes réparties en 3 poules.

U15 Masculins :

D1 : 11 équipes réparties en 2 poules.

D2 : 18 équipes réparties en 3 poules. L'équipe de la CTC BOSS Bonnut 2 ayant demandé à ne pas jouer dans la division dans laquelle elle était qualifiée sera hors classement.

U13 Féminines :

D1 : 17 équipes réparties en 3 poules.

D2 : 20 équipes réparties en 4 poules. Les équipes de Louvie-Juzon et de Saint Jean de Luz seront hors classement.

U13 Masculins :

D1 : 15 équipes réparties en 3 poules.

D2 : 17 équipes réparties en 3 poules.

U11 Féminines : (pour rappel : pas de titre en D2 en fin de saison, les équipes de D2 seront invitées sur des tournois pour clôturer la saison)

D1 : 12 équipes réparties en 2 poules.

D2 : 21 équipes réparties en 4 poules.

U11 Masculins : (pour rappel : pas de titre en D2 en fin de saison, les équipes de D2 seront invitées sur des tournois pour clôturer la saison)

D1 : 12 équipes réparties en 2 poules.

D2 : 23 équipes réparties en 4 poules.

Les clubs désirant organiser des tournois finaux pour les U11 D2 peuvent dès maintenant se rapprocher de la commission compétitions afin d'établir un calendrier de ces tournois et la répartition des équipes.

Contact : Compétition

E-mail : sportive-basket64@orange.fr

Rédacteur

Vérificateur

Approbateur

P. VIOLEAU

E. CAMBLATS

F. BORDENAVE

Référence :

2022 -12-20- CD64- Compétitions – Règlements particuliers-phase 3 jeunes